



# COMMUNIQUE DE L'UNSA RATP

BAGNOLET, le 10 juillet 2019

## **Tous ensemble, zéro trafic le vendredi 13 septembre !**

Les français commencent à redouter les conséquences d'une réforme systémique des systèmes de retraite (*qui pourrait se doubler au préalable d'une aggravation de la réforme en cours « Touraine »*), visant à unifier tous les régimes en place, au nom d'un égalitarisme douteux.

Les sondages récents en attestent.

Toutes les réformes, depuis des décennies, n'ont pas visé à améliorer la situation sociale des citoyens, malgré les promesses. Elles ont toutes dégradé l'existant et de reculs en reculs, c'est le système social d'après-guerre qui s'étiole.

### **Chaque réforme qui passe, c'est toujours moins, toujours pour les mêmes !**

Pour l'immense majorité, la vie se durcit, pour beaucoup d'autres c'est la précarité qui s'installe ou menace.

**A la RATP, les contraintes du service public, nombreuses et peu voire pas compensées, trouvaient leur contrepartie dans un régime de retraite particulier.**

Les réformes successives ont amoindri ces contreparties et la mise en place d'un système par point menace désormais de les supprimer.

Dans ces conditions, c'est le Contrat Social entre les agents et leur entreprise publique qui vole en éclats.

L'**UNSA RATP** n'accepte pas cet augure dans un contexte où le pouvoir politique a d'ores et déjà démontré à plusieurs reprises son incapacité à réellement respecter les corps intermédiaires.

**L'UNSA RATP appelle l'ensemble des agents de l'Entreprise, quel que soit leur métier, quelle que soit leur catégorie, dans l'unité syndicale la plus large, à cesser le travail le vendredi 13 septembre, pour une durée de 24 heures.**

Un préavis **UNSA RATP** sera déposé. De nombreuses organisations syndicales, à la RATP, feront de même.

Cette mise en garde sera, nous l'espérons, entendue.

**Elle annonce un conflit bien plus dur et s'installant dans la durée, comme l'UNSA RATP en a mené par le passé**, si l'écoute, la recherche de l'équité et la reconnaissance des pénibilités ne s'imposent pas dans les échanges, s'ils ont lieu.